



**HAL**  
open science

# La bibliothèque du cardinal de Richelieu: inventaires, dispersion, formation

François Bougard

► **To cite this version:**

François Bougard. La bibliothèque du cardinal de Richelieu: inventaires, dispersion, formation. Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, A paraître, novembre-décembre 2019, pp.1309-1339. halshs-03288593

**HAL Id: halshs-03288593**

**<https://shs.hal.science/halshs-03288593>**

Submitted on 16 Jul 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[à paraître dans *Académie des inscriptions & belles-lettres. Comptes rendus des séances de l'année 2019, novembre-décembre*]

## COMMUNICATION

### LA BIBLIOTHÈQUE DU CARDINAL DE RICHELIEU : INVENTAIRES, DISPERSION, FORMATION, PAR M. FRANÇOIS BOUGARD

« Richelieu et Mazarin ont fait et laissé à Paris deux belles bibliothèques, le premier par goût parce qu'il aimait les Lettres, le second parce qu'il voulut l'imiter. De toutes les bibliothèques, il n'y en a pas une plus considérable que celle que Richelieu a donnée à la Sorbonne, soit par le nombre des livres, soit par la rareté des manuscrits. » Tel est le jugement porté au XVIII<sup>e</sup> siècle sur la bibliothèque rassemblée par Armand du Plessis (1585-1642), évêque de Luçon, puis cardinal et duc de Richelieu<sup>1</sup>. Richelieu, de fait, a toujours déclaré aimer les livres, au point d'aspirer, plus d'une fois, à se retirer en leur compagnie loin de la vie politique<sup>2</sup>. Quelle que soit la part de rhétorique propre à de telles affirmations, dont la récurrence coïncide avec un temps d'exil, il faut les prendre au sérieux. Au reste, cette passion, pour ne pas dire cette voracité pour le livre est attestée par bien des témoignages de ses contemporains : « le cardinal de richelieu fut tiré du fond de sa bibliothèque pour gouverner la France », selon la phrase de Gabriel Naudé<sup>3</sup>. Devenu homme d'État, le bibliophile a modelé sa collection pour la rendre représentative non seulement de ses intérêts, mais aussi de son pouvoir. Cette entreprise, la première en date de l'âge classique, servit de modèle à celle de ses successeurs, Mazarin et Colbert, qui l'ont à la fois dépassée et éclipsée, reflétant par leur croissance exponentielle l'explosion de la production et du marché du livre au XVII<sup>e</sup> siècle. Dès la fin des années 1640, la *Rymaille sur les plus célèbres bibliothèques de Paris* passe celle de Richelieu sous silence<sup>4</sup>. Tallemant des Réaux n'évoque plus qu'une « assez belle bibliothèque », loin des vers flagorneurs de Constantin Huygens qui vantait les « mille livres et mille livres et mille milliers de livres » du cardinal<sup>5</sup>.

La bibliothèque de Richelieu reste mal connue. Les difficultés liées à la succession de Richelieu, l'échec du projet de transmettre ses livres dans un lieu ouvert au public, puis leur versement au Collège de Sorbonne en 1660 les ont rendus d'abord peu accessibles – tout en n'y empêchant pas les déprédations –, avant de les fondre dans l'anonymat d'une institution. Or le catalogue moderne de la Sorbonne, qui rendait honneur à l'apport de Richelieu, ne fut dressé que vers 1740, trop tard pour que la *Bibliotheca Bibliothecarum manuscriptorum nova* de Bernard de Montfaucon, catalogue collectif de manuscrits publié en 1739, pût lui donner une publicité. Le souvenir même de la galerie construite par Jacques Lemercier au Palais Cardinal entre 1640 et 1642 s'est estompé d'autant plus facilement que l'édifice fut intégralement détruit à la veille de la Révolution. De sorte que depuis les pages que lui avait consacrées le Père Louis

<sup>1</sup> R. Richard, *Parallèle du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, contenant les anecdotes de leurs vies et de leur ministère...*, Utrecht, 1716, p. 215.

<sup>2</sup> G. d'Avenel, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, I, Paris, 1853, lettres 126, 440, 444, 446, 447, 454.

<sup>3</sup> G. Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'État*, Rome, 1639, p. 318 : le mot sert de titre au chapitre 12 de l'ouvrage de R. Damien consacré à Naudé, *Bibliothèque et État. Naissance d'une raison politique dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1995, p. 263 et suiv.

<sup>4</sup> *Rymaille sur les plus célèbres bibliothèques de Paris en 1649...*, A. de La Fizelière éd., Paris, 1869.

<sup>5</sup> G. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, A. Adam éd., I, Paris, 1960, p. 274 ; C. Huygens, *Momenta desultoria. Poëmatum libri XI*, Leyde, 1644, p. 182-183.

Jacob au lendemain de la mort du cardinal<sup>6</sup>, les contributions relatives à l'histoire de ce fonds ont été peu nombreuses<sup>7</sup>. Seul le travail de Jörg Wollenberg envisage la bibliothèque comme un tout, dans la perspective du pouvoir, mais il ne prend pas en compte l'identification des volumes subsistants et pèche par bien des inexactitudes<sup>8</sup>.

La bibliothèque de Richelieu fait aujourd'hui l'objet d'un travail mené sur deux fronts. Un projet soutenu par l'« Équipement d'excellence » Bibliissima, associant la Bibliothèque Mazarine, l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) et le Centre Jean-Mabillon (École nationale des chartes), vise à fournir une édition de l'inventaire après décès de la collection, avec la localisation actuelle, autant qu'il est possible, des ouvrages subsistants<sup>9</sup>. Une enquête sur le fonds manuscrit est menée par l'IRHT et la Bibliothèque nationale de France<sup>10</sup>. Ces deux initiatives sont redevables des travaux de Pierre Petitmengin, qui depuis le début des années 1970 a rassemblé les matériaux en vue de la publication du catalogue des manuscrits latins du cardinal. À défaut d'explorer le contenu des livres, on présentera d'abord la succession des inventaires jusqu'à la période révolutionnaire, en ce qu'ils renseignent d'une part sur le cheminement de la collection vers l'anonymat, d'autre part sur les lieux où elle fut abritée. Puis l'on dira deux mots de la dispersion et de la formation de la bibliothèque, spécialement pour ce qui concerne les manuscrits.

## 1. Les inventaires

La collection de Richelieu est connue par plusieurs inventaires qui prennent en compte l'ensemble du fonds, manuscrit et imprimé. Deux d'entre eux ont été dressés du vivant du cardinal : Paris, BnF, lat. 10384 (inventaire A), provenant d'Étienne Baluze, et lat. 15466 (inventaire B), passé avec le fonds des manuscrits du cardinal au Collège de Sorbonne en 1660. L'inventaire B est muni d'un sommaire (« Index titulorum bibliothecae »), absent dans A, mais il limite ses indications aux titres des ouvrages. L'inventaire A, en revanche, est l'exemplaire de consultation : il assigne à chaque volume manuscrit une cote en chiffre arabes qui figure dans la plupart des ouvrages conservés et prend soin de le localiser<sup>11</sup>.

A et B ne sont pas datés, mais les livres imprimés les plus récents qui y figurent ont été publiés en 1638, ce qui fournit la date même de la compilation. Ces livres ne sont en effet qu'un petit nombre et puisque d'autres ouvrages tant manuscrits qu'imprimés sont venus enrichir la bibliothèque dans les années suivantes sans être indiqués dans A et B, c'est bien 1638 qu'il faut

<sup>6</sup> L. Jacob, *Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières qui ont esté, & qui sont à présent dans le monde...*, Paris, 1644, p. 478-486.

<sup>7</sup> Aux titres indiqués par F. Hildesheimer, *Richelieu*, Paris, 2004, p. 568-569, on peut ajouter J. Matter, « Bibliothèque d'un homme d'État du XVII<sup>e</sup> siècle. Catalogue des codes manuscrits du cardinal de Richelieu », dans Id., *Lettres et pièces rares ou inédites publiées et accompagnées d'introductions et de notes*, Paris, 1846, p. 77-85 ; L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, II, Paris, 1868, p. 204-206 ; F. Maurin, « *Oratores, poetae et philologi* : des belles-lettres dans la bibliothèque du cardinal de Richelieu », in *Richelieu, de l'évêque au ministre*, F. Hildesheimer, L. Avezou dir., La Roche-sur-Yon, 2009 (Recherches vendéennes, 16), p. 421-458 ; Id., « Bibliothèque », in *Dictionnaire Richelieu*, F. Hildesheimer, D. Harai dir., Paris, 2015, p. 46-50 ; F. Bougard, « La bibliothèque de Richelieu : enquête (en cours) sur les manuscrits », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 2015 [2018], p. 238-242.

<sup>8</sup> J. Wollenberg, *Les trois Richelieu. Servir Dieu, le Roi et la Raison*, Paris, 1995 (1<sup>re</sup> éd. allemande, Bielefeld, 1977).

<sup>9</sup> Projet partenarial financé par l'EquipEx Bibliissima en 2016 et 2018 et porté par la Bibliothèque Mazarine au sein de laquelle les travaux, supervisés par Patrick Latour, ont été effectués jusqu'à présent par Claudine Cordier, Lou Delaveau, Emmanuelle Kuhry et Perrine Mesguen.

<sup>10</sup> En attendant la publication des résultats de cette enquête, on peut trouver la liste des manuscrits provenant de Richelieu repérés à ce jour sur la base *Bibale* de l'IRHT, <http://bibale.irht.cnrs.fr/>.

<sup>11</sup> *Infra*, p. \*\*\*.

retenir – plutôt la deuxième partie ou la fin de l'année<sup>12</sup>. Cette date correspond à celle de la transformation de la partie ouest de la première cour du Palais Cardinal<sup>13</sup>. Les inventaires ont donc été dressés à l'occasion de l'installation des livres dans les nouveaux bâtiments, à un endroit qui n'est pas connu mais dont on sait qu'il était proche de la « petite galerie », donc de l'ensemble constituant l'« appartement vert » de Richelieu<sup>14</sup>. Le local alors dévolu à la bibliothèque prenait la suite d'une précédente installation déjà considérée comme « nouvelle » en 1635, comme l'indique au détour d'une lettre Matthias Bernegger, avec lequel Richelieu traitait pour acheter des manuscrits<sup>15</sup>.

1638 n'est toutefois qu'une date relative. En effet, les deux inventaires remontent à un même modèle, qui a parfois été lu différemment. A et B ont des erreurs communes, mais chacun a ses erreurs propres ; B omet quatre manuscrits relevés par A et adopte un ordre parfois différent dans l'énumération des ouvrages. A ne fait pas état de deux sections d'imprimés présentes dans B (« Politici », « Hæretici »), tandis que B ne reporte pas la section des manuscrits arabes. Si certaines lacunes peuvent s'expliquer ici et là par la perte de feuillets ou de cahiers, les autres différences et décalages mènent à croire que A et B sont redevables d'une même source, probablement sur fiches. Or si les plus récentes de ces fiches ont bien été dressées en 1638, on ignore à partir de quand la mise en fiches a débuté.

Cette incertitude ressort avec d'autant plus d'évidence de la comparaison entre les ouvrages conservés et la description qu'en donnent les inventaires, spécialement pour ce qui concerne les manuscrits. Alors que les fiches recopiées par A et B font état de volumes couverts de velours, de cuir doré, de parchemin, d'autres « sans couverture », etc., les manuscrits correspondants sont aujourd'hui pour la plupart reliés aux armes du cardinal, selon deux types principaux distingués par le motif des fers, spécialement par les attributs qui entourent le chevron des du Plessis de Richelieu. Le premier fer, réservé aux grands formats, adopte le chapeau ecclésiastique et la devise « His fulva manebunt ». Le second, pour les moyens et petits formats, sans devise, ajoute au chapeau l'ancre du grand maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France (1626), la couronne ducal (1629) et la croix de l'ordre du Saint-Esprit (1633)<sup>16</sup>. La plupart des fers appliqués sur les dos dans les entre-nerfs portent couronne et ancre quel que soit le motif adopté sur les plats. D'autres types plus rarement représentés et quelques reliures à la fanfare ont rehaussé des volumes de présentation ou de dédicace, voire des ouvrages écrits par Richelieu publiés à titre posthume<sup>17</sup>.

<sup>12</sup> Pour les manuscrits, un lot portant un *ex dono* à Richelieu daté de 1639 n'a pas été pris en compte dans A et B : Parisn, BnF, lat. 16410, 16550, 16669, 16687, 16696.

<sup>13</sup> A. Gady, *Jacques Lemercier, architecte et ingénieur du roi*, Paris, 2005, p. 295 (Y), 299.

<sup>14</sup> *Infra*, note 20.

<sup>15</sup> « in den vom Cardinal Richelieu neus augestellte Bibliothec » : voir *infra*, note 97.

<sup>16</sup> A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris...*, I, Paris, 1867, p. 277-278 ; E. Olivier, G. Hermal, R. de Roton, *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises*, 4<sup>e</sup> s., Paris, 1925, pl. 406, 1-4. Certains volumes ont en outre un motif à ancre et nœuds marins appliqué sur les nerfs. On ne peut tirer argument de la différence d'usage des fers pour établir une chronologie des reliures, comme en fut tenté M. Pastoureau, « Les reliures armoriées françaises : typologie, datation, identification », *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, 32, 1979, p. 23-36 : p. 26-27.

<sup>17</sup> Exemples : semé d'ancres et de couronnes (Paris, BnF, fr. 24169) ; semé de fleurs de lys (Charles de Combault d'Auteuil, *Histoire des ministres d'Etat...*, Paris, Augustin Courbé, 1642 [Caen, BM, Rés. C 170] ; François Véron, *Preuves des vérités catholiques...*, Paris, Louis Boullanger, 1629 [coll. privée] ; Étienne de l'Aigüe, *In omnes C. Plinii Secundi naturalis historiae libros commentaria*, Paris, Galliot du Pré, 1530 [Oxford, Bodl. Libr., Douce A subst. 39]). — Éditions posthumes : *Traité de la perfection du chrestien*, Paris, Antoine Vitré, 1646 (dérivé du deuxième fer, entouré d'une tresse ; coll. privée) ; *Traité... pour convertir ceux qui se sont separez de l'Eglise*, Paris, Cramoisy, 1651 (motif voisin ; Compiègne, BM ; Olivier, Hermal, de Roton, pl. 406, 5) ; idem, Paris, Antoine Vitré, 1650 (Luxembourg, BN, L.P.573 ; v. É. van der Vekene, *Reliures des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles conservées à la Bibliothèque nationale de Luxembourg*, 2000, n° 103). — Fanfare : Marin Le Roy de Gomberville, *Suite de la quatriesme et dernière partie de Polexandre par* (Paris, Bibl. V. cousin, Rés. 14320 ; v. X. Lavagne, *Revue française d'histoire du livre*, 37, 1982, p. 513-515) ; Nicolas Guillebert, *Le livre de Job paraphrasé*, Paris,

Puisque les inventaires A et B correspondent à un état du fonds avant reliure, il est tentant de penser que celle-ci n'est pas antérieure à 1638 et par conséquent que la création de « l'identité richélienne » de la collection est tardive. C'est l'installation dans le Palais Cardinal rénové qui a fourni à Richelieu le cadre dans lequel il pouvait enfin déployer sa bibliothèque. La rédaction des fiches et leur compilation dans les inventaires sont deux étapes d'une même entreprise de recensement très rapprochées dans le temps et précédant la mise en place dans les nouveaux locaux. La reliure, elle, aurait suivi ou accompagné le réaménagement, rendant l'aspect extérieur des volumes mieux adapté à leur nouvel écrin. Menée rapidement pour une grande quantité de livres, l'opération ne fut pas exempte d'erreurs matérielles, comme en témoignent quelques confusions dans l'inscription des titres au dos des volumes<sup>18</sup>.

L'inventaire A, dont il a existé au moins une ou plusieurs copies complètes ou partielles aujourd'hui perdues<sup>19</sup>, permet de connaître la disposition des livres à l'intérieur de la bibliothèque. À chaque titre est affectée une lettre correspondant à une armoire ou portion d'armoire murale ; un chiffre indique la tablette de l'armoire, un chiffre ou un numéro la position du volume sur la tablette :

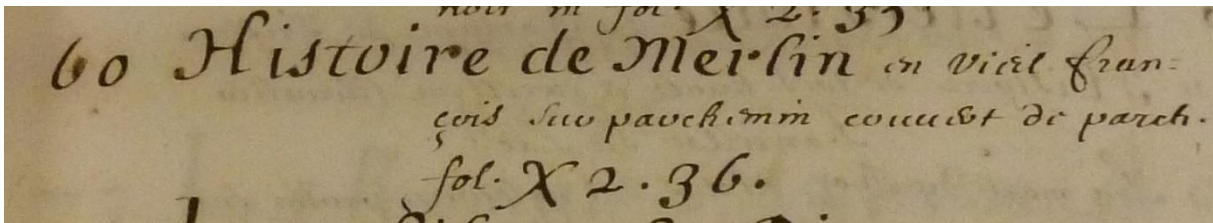


Fig. 1. Paris, BnF, lat. 10384, f. 47r : armoire X, 2<sup>e</sup> tablette, 36<sup>e</sup> volume.

Deux alphabets ont été utilisés, de A à FF :

- Manuscripti Hebraici : armoires A-B
- Manuscripti Græci : armoire B
- Manuscripti Arabici : armoire B
- Manuscripti Latini : armoire Y
- Manuscripti Gallici : armoire X
- Manuscripti Italici : armoire X
- Libri Hebraici : armoire C
- Biblia Sacra (armoire D), et Interpretes Bibliorum : armoires E-F
- Concilia, Ius Canonicum, Patres Græci, et Latini : armoires G, H, I, K, L
- Doctores Scholastici, Scriptores controversiarum, Libri pii, Concionatores et Casuistae : armoires Z, AA, BB, CC
- Politici, Iurisconsulti, Philosophi, Mathematici, Geographi et Medici : armoire ?
- Oratores, Philologi et Poetæ : armoires DD, EE, FF

Pierre Rocolet, s.d. [1641], coll. privée ; François Bourgoing, *Les véritez et excellences de Jésus-Christ Nostre Seigneur*, Paris, Sébastien Huré, 1636 (coll. privée) ; Maxime de Tyr, *accessit Alcinoi in Platonem introductio* suivi de Daniel Heinsius, *Notae et emendationes ad Maximum Philosophum*, Leiden, Jean Patius, 1614 (coll. privée).

<sup>18</sup> Ex. : la reliure du ms. latin 39 porte le titre correspondant au ms. 40 et vice versa (Paris, BnF, lat. 7268, 16212) ; la reliure du ms. français 66-II (BnF, fr. 24367) porte le titre correspondant au ms. 41 (Londres, BL, Add. 15606).

<sup>19</sup> Paris, Bibl. de l'Institut, Godefroy 50, f. 138-139r est un « Extrait de l'inventaire des livres manuscrits de la Bibliothèque de M. le Cardinal de Richelieu », de la main de Théodore Godefroy, historiographe du roi, qui énumère une vingtaine de titres français, latins et italiens de nature historique ou juridique, en indiquant la cote des volumes. Il se fonde sur un inventaire disposé en deux colonnes, dont sont précisés les feuillets (« f. 40a », « 41b », etc.). Voir aussi *infra*, p. \*\*\*, pour une copie passée entre les mains d'Isaac Vossius.

- Historici Ecclesiastici et Prophani seu Orientis, Romani, Francici, Hispanici, Italici, Anglici, Germanici, Belgici et Chronologi : armoires L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
- Hæretici : armoire ?

Les manuscrits sont cotés en autant de séries numériques que de langues (latin, français, grec, « arabe », italien-espagnol). Ils sont classés par format. Les imprimés, eux, sont énumérés par ordre alphabétique dans les différentes sections thématiques, de manière à permettre la recherche par auteur et par œuvre.

Cependant, l'espace consacré à la bibliothèque s'est vite révélé insuffisant au vu de l'accroissement du fonds et des projets d'acquisition de Richelieu. En août 1642, celui-ci donne ainsi des consignes pour l'intégration de la bibliothèque du chanoine bibliophile Jean Descordes, mise en vente et sur laquelle Léonor d'Étampes venait de lui faire parvenir un rapport, au cas où il l'achèterait. Elle sera placée provisoirement dans la « petite galerie » du Palais Cardinal, en prenant soin de ne pas y abîmer les peintures<sup>20</sup>. À peine l'avant-cour du Palais Cardinal avait-elle été rénovée que fut formulée l'idée de placer les livres dans un bâtiment construit exprès pour eux. Le projet est supervisé par Léonor d'Étampes, qui fait état du creusement des fondations dès 1640<sup>21</sup>. Il est surtout connu grâce au marché passé en avril 1642 avec l'architecte Jean Thiriot et le maître maçon Pierre Lemaistre<sup>22</sup>. L'édifice devait former une aile du futur hôtel de Richelieu, formant saillie vers l'ouest, c'est-à-dire vers la rue de Richelieu, par rapport au Palais Cardinal. Celui-ci avait été donné au roi dès 1636, avec réserve d'usufruit viager. Richelieu entendait le quitter tout en se ménageant une retraite dans le voisinage immédiat. Il suffirait le moment venu de condamner l'accès vers la galerie des Hommes illustres pour rendre les deux ensembles indépendants.

On projette une aile sur deux niveaux, longue de 61,40 m (31,5 toises) et large de 9,75 m (5 toises) dans œuvre, la bibliothèque étant située à l'étage et communiquant avec la galerie des Hommes illustres du Palais Cardinal. Voûtée en anse de panier, elle sera composée d'une « chambre d'étude » carrée de 9,70 × 9,70 m, d'une galerie (donc 51,70 m) et de « deux cabinets aux deux bouts sur le dehors » de 20 × 14 pieds (6,50 × 4,50 m). Deux hauteurs d'armoires sont prévues, la partie basse (h 3,30 m) faisant saillie par rapport à la partie haute de manière à pouvoir ménager un « corridor » desservant le niveau supérieur. Elle sera rythmée par des « petits cabinets » surélevés par une marche dans l'embrasure d'une fenêtre sur deux : soit cinq cabinets de part et d'autre – de quoi disposer une table et deux ou trois chaises sans

<sup>20</sup> G. d'Avenel, *op. cit.*, (note 2), VII (1867), n° 49, p. 90 (10 août 1642) : « J'attendray de vous le jugement de Blaise sur la bibliothèque de M<sup>r</sup> de Cordes, le nombre des volumes et le prix. Si je l'accepte, il se faut bien donner garde la confondre dans ma bibliothèque, mais la mettre en quelque lieu séparé dans le palais cardinal, avec les mesmes tablettes où elle est maintenant chez M<sup>r</sup> de Cordes. En tout cas, si on ne peut trouver de lieu, il la faudra mettre dans ma petite galerie, mettant les tablettes en sorte qu'elles ne touchent point les murailles, pour ne gaster point nos peintures. Je ne prétends pas, comme vous pouvés penser, qu'elle soit là pour y demeurer. Au cas que vous l'y mettiez, Desbournais [valet de chambre du cardinal] en aura les clefs et n'y lairra entrer personne. ». Rapport de Léonor d'Étampes : J. Kaulek, « Nouveaux documents pour servir à l'histoire de la bibliothèque du cardinal Mazarin (1642-1652) », *Bulletin de la Société d'histoire de Paris et de l'Île-de-France* 9, 1882, p. 81-90 : p. 82. Sur le décor de la petite galerie, dont la voûte était peinte par Philippe de Champaigne, voir la description de Henri Sauval (en 1655), *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, II, Paris, 1724, p. 164-165. La bibliothèque Descordes fut achetée par Mazarin et Gabriel Naudé en publia le catalogue : *Bibliothecae Cordesiana catalogus. Cum indice titulorum*, Paris, Antoine Vitré, 1643.

<sup>21</sup> A. Gady, « Bibliothèque de Richelieu au palais Cardinal », in *Les bibliothèques parisiennes. Architecture et décor*, M. Bacha, C. Hottin dir., Paris, 2002, p. 66-67 ; C. Mignot, « Richelieu, maître-de-l'ouvrage par correspondance », in *Richelieu et la culture*, R. Mousnier dir., Paris, 1987, p. 141-151 : p. 142-143, 145.

<sup>22</sup> F. Bercé, « Marchés pour le Palais-Cardinal de 1628 à 1642 », *Archives de l'art français*, nouv. période XXVI, 1984, p. 47-70 : p. 65-68 ; A. Gady, *op. cit.* (note 11), p. 324-325 ; Id., *op. cit.* (note 20).



rompre l'alignement général<sup>23</sup>. L'accès à la partie haute se fera par deux escaliers placés dans l'embrasement des croisées au centre des murs nord et sud. L'ensemble forme une bibliothèque-galerie à l'italienne, certes majestueuse, comme en témoignent les contemporains<sup>24</sup>, mais qui n'adopte pas encore le principe de la « muraille » linéaire de livres, sans décrochement, avec balcon ancré à mi-hauteur comme ce sera le cas pour la bibliothèque de Mazarin<sup>25</sup>. Il n'en existe pas à ma connaissance de vue intérieure à l'exception d'une coupe transversale tardive<sup>26</sup>, mais l'aspect extérieur est bien documenté grâce aux vues de Gilles Jodelet de La Boissière (vers 1679) et d'Antoine Aveline (vers 1720).



Fig. 2. *Veüe du Palais Royal* depuis la rue Saint-Honoré, par Gilles Jodelet de La Boissière, 1679, détail. © Étienne Revault / Centre des monuments nationaux.

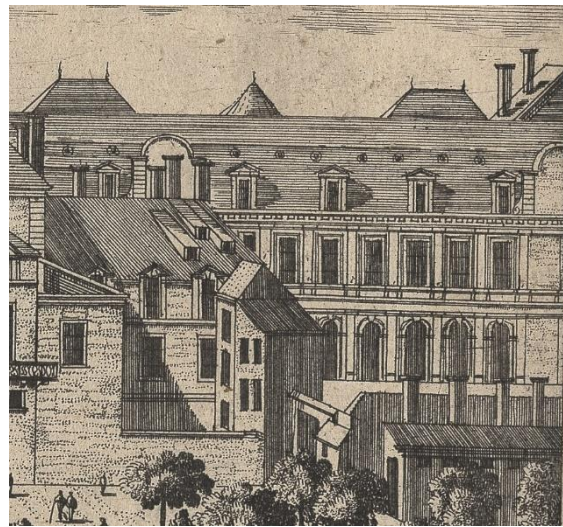


Fig. 3. *Veüe du Palais Royal du côté du Jardin*, par Antoine Aveline, vers 1720, détail. Chantilly, Musée Condé, EST TOPODIV 5. © Chantilly, musée Condé.

<sup>23</sup> Selon une disposition adoptée pour la galerie de la bibliothèque Sainte-Geneviève en 1675 et dont on possède une illustration : A. Franklin, *op. cit.* (note 16), p. 74.

<sup>24</sup> « le vaisseau [...] le plus vaste et le plus superbe du monde »... mais éclipsé par la construction de la bibliothèque de Mazarin, selon H. Sauval, *op. cit.* (note 20), p. 172.

<sup>25</sup> Y. Sordet, « D'un palais (1643) l'autre (1668) : les bibliothèques Mazarine(s) et leur décor », *Journal des savants*, janvier-juin 2015, p. 79-138.

<sup>26</sup> A. Gady, *op. cit.* (note 11), p. 306.

Quant à la disposition relative des éléments composant la bibliothèque, elle ressort des plans exécutés depuis les années 1670 et avant les cloisonnements qui en ont modifié l'ordonnancement au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils montrent la succession de la chambre d'étude et de la galerie d'est en ouest et la position des deux cabinets « sur le dehors », c'est-à-dire du côté de la rue Saint-Honoré, où le mur du rez-de-chaussée était aveugle – par opposition au « dedans » qui désigne la cour de l'hôtel de Richelieu<sup>27</sup>.

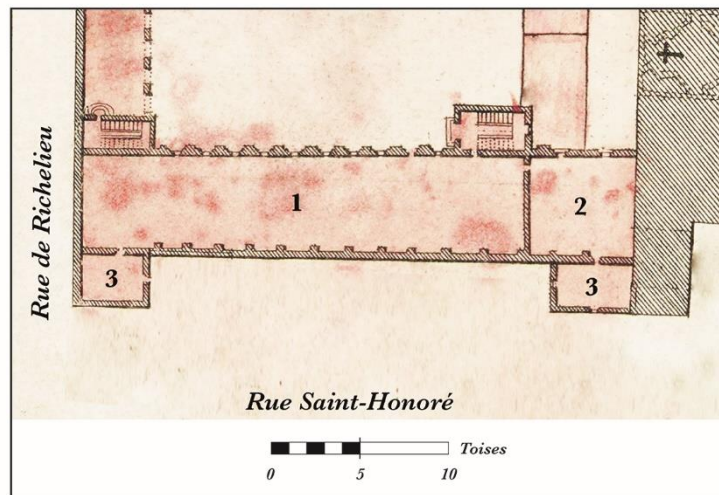


Fig. 4. *Plan général du Palais Cardinal ancien et moderne...*, par Jean de Beurain, vers 1740, détail. BnF, GED-3773. 1 : « Galerie » ; 2 : « Chambre d'étude » ; 3 : « Deux cabinets aux deux bouts sur le dehors ».

Huit mois séparent la passation du marché de maçonnerie et le décès de Richelieu (4 décembre 1642). Celui-ci a-t-il pu voir le transfert et l'installation des livres dans le nouveau bâtiment ? Les auteurs penchent en général pour la négative. La formulation du testament du cardinal, dressé le 23 mai 1642, laisse entendre que celui-ci se faisait peu d'illusions sur la réalisation du projet de son vivant, tandis que Henri Sauval, en 1655, écrit certes que Richelieu acheva l'édifice mais entretient l'idée que l'on attendit d'avoir fini l'ensemble des travaux pour y placer les livres<sup>28</sup>. Tout indique pourtant que le chantier a été exécuté rapidement, tout au moins pour le gros œuvre, comme le prévoyait au reste le devis, selon lequel charpente et couverture devaient être terminées avant l'hiver. Même si la bibliothèque était alors loin d'être terminée – des marchés d'huisseries et de serrurerie furent encore passés en 1644<sup>29</sup> –, le nécessaire fut fait pour lui donner un aspect présentable et « habitable ». Les inventaires postérieurs à la mort de Richelieu apportent sur ce point des précisions complémentaires.

L'inventaire général des meubles dressé en janvier et février 1643, fait état de « la bibliothèque » – où l'on reconnaît volontiers la « chambre d'étude » du devis, coupée dans la

<sup>27</sup> Il faut corriger sur ce point la description proposée par A. Gady, qui voyait la chambre d'étude à l'extrémité est, du côté de la rue de Richelieu, avec les deux cabinets venant la flanquer au nord et au sud.

<sup>28</sup> *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> s., t. 9*, Paris, 1838, p. 357 : « je veux qu'elle demeure au lieu où j'ai commencé à la faire bâtir dans l'hôtel de Richelieu ». H. Sauval, *op. cit.* (note 20), p. 128 et 172 : « On parlait des volumes imprimés et des manuscrits qui la devaient remplir... ».

<sup>29</sup> Paris, Arch. nat., Minutier central, CXII, 44, 26 septembre et 20 octobre 1644. Ces deux pièces sont indiquées par A. Gady, *op. cit.* (note 11), p. 296, mais avec la date de 1647, qu'il faut rectifier. Je remercie Alexandre Cojannot de m'avoir éclairé sur ce point.



hauteur pour ménager une chambre) puis de « la galerie de la bibliothèque ». Les commissaires viennent de l'intérieur du Palais Cardinal<sup>30</sup>.

Richelieu avait disposé par testament que la bibliothèque, qu'il léguait à son petit-neveu, devrait servir non seulement à la famille, « mais encore au public ». Cela passait par la confection, après son décès, d'un « inventaire général », par des personnes que désigneraient ses exécuteurs testamentaires. Dressé en présence de deux docteurs de Sorbonne envoyés par le collège, il en serait réalisé deux exemplaires, dont l'original serait laissé sur place et la copie déposée en Sorbonne, l'université devenant ainsi comme garante du contenu de la bibliothèque. Déjà Richelieu avait confié au bibliothécaire de la Sorbonne, Claude Héméré (v. 1580-v. 1650), le soin de veiller sur sa collection, avant de donner cette charge à un certain Jacques Geoffroy, personnage plus obscur qui semble avoir été étranger au collège dont le cardinal était le proviseur depuis 1622<sup>31</sup>.

L'inventaire fut effectué entre février et juin 1643 par le libraire Thomas Blaise, aidé de Geoffroy. L'exemplaire original, Bibliothèque Mazarine, 4270-4271 (anciens 3216-3216A), est celui sur lequel se fonde l'édition destinée à alimenter la collection *THECAE – Thesaurus Catalogorum Electronicus*, où il rejoint les inventaires de Mazarin<sup>32</sup>. La copie, Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2147-2148, est également de la main de Thomas Blaise, de même format et de même facture<sup>33</sup>.

Blaise fait d'abord état d'une « salle », puis d'« une grande galerie » dite « au bout » de la salle, longue « de dix-huit à vingt toises », soit de 35 à 39 m de long<sup>34</sup>. Puisqu'une telle longueur n'est pas compatible avec les 51 m prévus par le devis s'offrent trois possibilités : ou bien la bibliothèque parcourue en 1643 est située dans le Palais Cardinal ; mais cette hypothèse se heurte à l'impossibilité d'y placer un ensemble de 45 à 49 m de long, aussi bien dans les deux ailes de l'avant-cour que dans celles de la cour principale<sup>35</sup> ; ou bien l'indication de Blaise est erronée ; ou encore l'inventaire a bien lieu dans le nouveau bâtiment, inachevé dans sa partie ouest et cloisonné de manière provisoire. C'est cette dernière hypothèse qu'il faut retenir et qui plaide pour l'idée qu'on a mis les bouchées doubles pour offrir au cardinal, autant qu'il était possible, la réalisation qu'il avait projetée. La « salle » par laquelle commence l'inventaire n'est autre que la « chambre d'étude » du marché. Ses dimensions telles qu'on peut les estimer d'après la longueur des tablettes des armoires (36 mètres, soit possiblement 9 m par côté) s'accordent avec lui. Étant donné l'état d'inachèvement des travaux, elle est la partie noble, ornée de deux globes sur pied, tandis que les tablettes des armoires y sont dotées de « corniches, frises et architraves » absentes dans la galerie<sup>36</sup>. C'est elle aussi qui semble abriter, au moins de manière provisoire, placés au-dessus des armoires, les cinquante-huit portraits d'hommes de lettres, presque tous conservés aujourd'hui à Versailles, destinés à orner la galerie<sup>37</sup>. Les livres,

<sup>30</sup> H. Lévi, « L'inventaire après décès du cardinal de Richelieu », *Archives de l'art français*, nouv. période XXVII, 1985, p. 9-83 : p. 21 n<sup>os</sup> 171-173 ; p. 22 n<sup>os</sup> 190-193.

<sup>31</sup> L. Jacob, *op. cit.* (note 6), p. 486. Sur Héméré, voir le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, VII, 1, Paris, 1969, col. 175.

<sup>32</sup> <https://www.unicaen.fr/services/puc/sources/mazarin>.

<sup>33</sup> Pour une description des volumes et de leur contenu, voir l'introduction à l'édition dans la collection *THECAE*. Signalons simplement la divergence de date entre l'exemplaire original et la copie. Alors que la succession des vacations ne laisse pas de doute sur le déroulement du travail – 89 vacations, du 3 février au 3 juin 1643 –, la copie est dite « achevée » le 2 janvier 1643 pour le premier volume (*sic* pour 1644 : n.a.l. 2147) et le 1<sup>er</sup> août 1644 pour le second (n.a.l. 2148). Selon qu'ils se sont fondés sur l'un ou l'autre des exemplaires, les auteurs indiquent des dates différentes, correspondant tantôt à l'inventaire proprement dit, tantôt à l'inventaire et à sa copie : A. Franklin, *op. cit.* (note 16), I, p. 273 (1643) ; L. Delisle, *op. cit.* (note 7), p. 204 (« En 1643 et 1644 »).

<sup>34</sup> Bibl. Mazarine, 4271, f. 397.

<sup>35</sup> A. Gady, *op. cit.* (note 11), p. 294-306. Je remercie l'auteur de l'échange que nous avons eu sur le sujet.

<sup>36</sup> Paris, Bibl. Mazarine, 4270, f. 393 ; 4271, f. 1923-1924r.

<sup>37</sup> H. Lévi, « L'inventaire après décès du cardinal de Richelieu », p. 61 n<sup>o</sup> 983 et p. 77 (f. 1129r) ; Paris, BnF, lat. 15465, f. 38-39 (= Bibl. Mazarine, 4218, f. 31v) ; Ch. Chardigny, « Les portraits de la bibliothèque de Richelieu

un peu plus de 7 000<sup>38</sup> (pour 6 135 titres) sans compter quelques « paquets » réunissant des volumes en nombre indéterminé, sont répartis en gros par moitié, dans un ordre qui reprend pour l'essentiel celui des inventaires de 1638. La salle comprend les sections de théologie et histoire, les ouvrages en langue orientale, une partie des manuscrits (hébreux, grecs, arabes, turcs, persans, français). Dans la galerie sont placés d'abord les manuscrits latins, puis la suite des imprimés. Quelques volumes sont dispersés dans les divers « cabinets du cardinal ». Il faut ajouter ce qui est conservé au château de Rueil (274 volumes pour 250 titres), où Blaise et Geoffroy se sont déplacés le temps de quelques vacances.

Cependant, l'inventaire de Blaise et Geoffroy avait une finalité essentiellement économique, en vue de la succession, plutôt qu'intellectuelle. À chaque volume fut assigné un numéro, reporté sur l'ouvrage, et une prise, pour un total atteignant 62 220 livres, dont plus de 4 000 pour les seuls ouvrages de Rueil – une évaluation des plus généreuses, pour laquelle les reliures ont assurément joué un rôle non négligeable. Le testament prévoyait par ailleurs l'établissement d'un catalogue « scientifique » par les soins des docteurs de Sorbonne, puis un récolement annuel. Il reviendrait aussi à l'université d'augmenter la collection, grâce à une somme de mille livres que les héritiers verseraient chaque année. La bibliothèque serait ouverte quelques heures par jour « aux hommes de lettres et d'érudition », avec défense d'en faire sortir les livres. En 1645, conformément à ces dispositions, le Collège désigna deux de ses docteurs, Claude Héméré, qui connaissait bien le fonds, et l'hébraïsant Valérien de Flavigny († 1674), pour procéder au catalogue, mais rien ne fut fait<sup>39</sup>.

Au début de l'année 1648, sur la requête de la duchesse d'Aiguillon (Marie-Madeleine de Vignerot, 1604-1675, nièce de Richelieu et administratrice de ses biens pendant la minorité d'Armand de Vignerot, né en 1629) auprès du lieutenant civil, fut effectué un nouvel inventaire sommaire « en forme de récolement » par Jacques Geoffroy, assisté d'un avocat au parlement, Jacques Desclos (Paris, BnF, lat. 15464). L'appellation « Hôtel de Richelieu » s'est alors imposée. Il est d'abord question d'une « salle », en laquelle il faut reconnaître la galerie, qu'il faut parcourir pour accéder à une « chambre » – la « chambre d'étude » du devis. Le cheminement est ici inverse par rapport à celui de 1643, car l'entrée dans le bâtiment s'est faite par la rue de Richelieu et non par le Palais Cardinal, désormais séparé : dans l'usage qui lui était destiné, la bibliothèque était conçue pour se présenter d'emblée comme une galerie aux yeux du visiteur avec la salle de travail au fond et non l'inverse. Cependant, la galerie a déjà perdu son rôle de bibliothèque : les livres en ont été retirés, pour être mis en piles dans la chambre d'étude, fermée à clef. On peut penser que cette mesure conservatoire fut destinée à éviter les pillages. Elle compliquait dans tous les cas l'éventuelle consultation du fonds. L'inventaire, qui reflète l'entassement désordonné des volumes, indique en marge le numéro inscrit sur chaque volume par Blaise – la mention « Sans nombre » se rapporte à ceux qui avaient été oubliés en 1643 –, puis le titre.

Dans les années qui suivirent, la Sorbonne prit semble-t-il mieux conscience de l'enjeu que représentaient les livres de feu le cardinal. Le duc de Vignerot, devenu entre-temps majeur (1646), fut rappelé à ses devoirs d'exécuteur testamentaire. En 1655 lui furent présentés trois candidats bibliothécaires, dont l'un fut retenu (Claude Morel). Mais en 1660, le jeune duc, endetté, vendit l'ensemble des bâtiments constitutifs du projet non abouti de « l'Hôtel de

---

au Palais-Cardinal », in *Richelieu et le monde de l'esprit*, Paris, 1985, p. 149-154. L'emplacement des tableaux est indiqué dans une lettre de Roland Desmarets à Gui Patin : *Epistolarum philologicarum libri duo...*, Paris, 1655, p. 124.

<sup>38</sup> Tallemant des Réaux avait vu juste en écrivant qu'on trouva dans la bibliothèque à l'automne 1643 « pour sept à huit milles livres de livres à dire » (*loc. cit.* note 5).

<sup>39</sup> Sur ces vicissitudes, le récit le plus précis est celui de L. Franklin, *op. cit.* (note 16), p. 273 et suivantes. De cette nomination est née la tradition selon laquelle Héméré fut chargé de « dresser la notice des manuscrits de Richelieu » après le décès de celui-ci, voir *Dictionnaire de spiritualité*, VII, 1, Paris, 1969, col. 175.

Richelieu », dont le roi finit par se porter acquéreur<sup>40</sup>. Cela permettait d'affecter les locaux à un autre usage, au profit de l'Académie royale de peinture et de sculpture, placée là par Colbert en septembre 1661<sup>41</sup>. Dès le 14 février 1660, le parlement avait donné l'autorisation de transférer l'ensemble des livres au Collège de Sorbonne, à la condition expresse de respecter ce que Richelieu avait stipulé quant à l'entretien du fonds. Avant de procéder au déménagement, un autre inventaire fut alors dressé, cette fois de manière ordonnée, par thème et par format<sup>42</sup>. Comme en 1643, l'entrée dans la bibliothèque se fait par le côté ouest : elle est composée d'« une grande salle au bout de laquelle y a un salon et un cabinet à côté ».

Vers 1740, le bibliothécaire du Collège de Sorbonne, Henri Guédier de Saint-Aubin (en charge de 1736 à 1742), fit un catalogue de l'ensemble du fonds<sup>43</sup>. Les ouvrages entrés en 1660 forment alors une section à part (spéc. les *Codices Richeliani*) ; Guédier de Saint-Aubin donne à chaque volume un numéro en chiffres romains, qui fut reporté sur les manuscrits dans les années 1780 par l'un de ses successeurs, Antoine Gayet de Sansale (actif de 1783 à 1792), mais en chiffres arabes et avec une notice plus ou moins fournie décrivant le contenu. Cependant, le critère de reconnaissance de ces *Codices Richeliani* est fondé sur la reliure, non sur l'examen des inventaires du XVII<sup>e</sup> siècle. De sorte que presque tous les volumes non reliés de maroquin et aux armes du cardinal sont à chercher dans la section des « manuscrits de la Maison de Sorbonne » : ainsi pour les manuscrits grecs, dont un seul porte les armes de Richelieu, mais aussi de plusieurs manuscrits latins et français.

Au temps du bibliothécaire de Sorbonne Charles Adhenet (1766-1772) fut effectué un récolement pour la partie manuscrite du fonds, à partir de l'inventaire B, dans lequel furent pointés les titres des livres présents et marqués d'une croix ceux des manquants. Quelques unités nouvelles furent alors ajoutées de la main d'Adhenet, sur des critères obscurs, car certaines sont largement postérieures au décès de Richelieu.

En 1791, le Collège de Sorbonne fut supprimé et ses livres placés dans le dépôt littéraire de Louis-la-Culture, rue Saint-Antoine. En 1796, tandis que les imprimés étaient répartis pour l'essentiel entre plusieurs grandes bibliothèques parisiennes, l'ensemble des manuscrits fut versé à la Bibliothèque nationale, où il forma le « fonds de la Sorbonne » coté et inventorié comme tel au XIX<sup>e</sup> siècle. Au sein de ce fonds, l'identité de la section provenant de Richelieu n'est alors plus mise en évidence. La dernière étape vers l'anonymat fut franchie pour les manuscrits en 1868, quand les ouvrages provenant du Collège de Sorbonne furent intégrés dans le catalogue général de la Bibliothèque nationale, ce qui impliquait un éclatement entre les diverses sections linguistiques et l'insertion dans la numérotation continue propre à chacune d'elles.

## 2. La dispersion des manuscrits

<sup>40</sup> V. Champier et G. Roger Sando, *Le Palais-Royal d'après des documents inédits*, 1629-1900, Paris, 1900, p. 120.

<sup>41</sup> H. Sauval, *op. cit.* (note 20), p. 504, a une formulation ramassée qui laisse croire que l'Académie fut établie à l'hôtel de Richelieu dès sa fondation en 1648 (d'où peut-être l'indication fournie dans *Le Palais Royal* [catalogue de l'exposition, Musée Carnavalet, 9 mai-4 septembre 1989], Paris, 1989, p. 11-52 : p. 13 note 5). Mais le même donne un récit plus correct des tribulations de l'Académie entre 1648 et 1661 aux p. 500-501.

<sup>42</sup> Paris, BnF, lat. 15465 : *Inventaire et description des livres tablettes tableaux et autres meubles de la bibliothèque de deffunt Monseigneur le Cardinal duc de Richelieu...* par Philippe Guneau et Charles François de Saint-Vaast (juillet 1660) ; copie : Paris, Bibl. Mazarine, 4218, dotée d'un « index titulorum » absent de l'original aux f. 82v-83. Michel de Marolles, *Paris, ou la Description succincte, et néanmoins assez ample, de cette grande ville* (1677 ; V. Dufour éd., Paris, 1879), laisse entendre que le transfert des livres fut partiel (p. 68 : « la Cardinale estoit une chose admirable, [...] / Pour la plupart encore, elle est à Richelieu / Sous la protection de son duc honorable » ; p. 73 : « la Sorbonique est grande, où la Richelienne / Est entrée en partie... »). Peut-être se fit-il en plusieurs étapes ?

<sup>43</sup> Paris, BnF, nouv. acq. lat. 100 et 101.

Si le passage de la bibliothèque de Richelieu à la Sorbonne a fossilisé le fonds, celui-ci est loin d'avoir été transmis dans son intégralité. Entre décembre 1642 et l'été 1660, date du versement, se sont écoulées dix-huit années durant lesquelles de nombreux ouvrages ont été prélevés, de sorte que l'inventaire de 1660 ne donne plus qu'une image très appauvrie de la bibliothèque. Dès 1643, l'inventaire de Blaise ne fait plus état d'environ 630 livres imprimés parmi ceux qui avaient été répertoriés en 1638 ; cinq ans plus tard, pas moins d'un millier de livres supplémentaires manquent à l'appel<sup>44</sup>. Quant aux manuscrits, il en compte 815, alors que le total de la collection à la mort de Richelieu dépassait 1350<sup>45</sup> ; 125 autres n'apparaissent pas en 1648. Le récolement mené vers 1750 par Charles Adhenet sur la base de l'inventaire B témoigne des déprédations qui ont précisément affecté cette partie de la bibliothèque.

La collection a suscité des appétits surtout individuels. René de Chaumejan († 1644), marquis de Fourille, grand maréchal des logis de la maison du roi, insista pour se faire remettre les clefs de la bibliothèque au moment où le roi emménagea au Palais (octobre 1643) et l'on peut supposer que c'est à cette date ou peu après – et en tout cas avant 1648 – que disparut le manuscrit du *Séguant* passé ensuite à ses héritiers, puis vendu au marquis de Paulmy en 1765<sup>46</sup>. Cependant, dans la génération de ceux qui ont connu Richelieu, pour nous en tenir à celle-ci, le rôle de personnalités comme Philippe de Béthune, Mazarin, Petau, Vossius, l'orientaliste Gilbert Gaulmin, le chancelier Séguier sont autrement plus notables<sup>47</sup>. La correspondance d'Isaac Vossius, secrétaire de la reine Christine de Suède, témoigne de l'intérêt que suscitait ce fonds devenu difficile d'accès sur lequel courent les rumeurs. À l'automne 1645, Nicolas Heinsius s'appête à venir à Paris pour consulter des manuscrits d'auteurs antiques, à commencer par Martial. Vossius lui recommande quelques bibliothèques où lui-même a déjà été introduit et se dit sûr que celle de Richelieu, qu'il ne connaît pas, lui sera utile<sup>48</sup>. Mais Heinsius revient bredouille : la bibliothèque du cardinal, lui a-t-on dit, a été dispersée entre ses héritiers<sup>49</sup>.

Mazarin, lui, avait été plus expéditif, en réquisitionnant dès 1644 les « mémoires d'Etat » rassemblés par le secrétaire d'Etat Antoine de Loménie (1560-1638) et que Richelieu lui-même avait contraint son fils Henri-Auguste à vendre au roi avant de les placer dans sa propre bibliothèque : soit 372 volumes<sup>50</sup>. Mazarin fit par ailleurs main basse sur quelques livres

<sup>44</sup> L'inventaire de Blaise a quelques entrées collectives, ce qui peut fausser le décompte. L'approximation garde cependant une certaine précision, puisqu'elle tient compte du fait que ces entrées sont détaillées, avec la mention « sans nombre », dans l'inventaire de 1648. Parmi les livres imprimés manquants en 1648 par rapport à 1643 figurent environ 350 titres « en blanc », que les commissaires n'ont peut-être pas pris en considération.

<sup>45</sup> Soit 812 en 1638 : 17 « arabes », 183 français, 28 grecs, 350 hébreux, 215 latins, 19 italiens et espagnols – et non 109, comme on peut le lire dans L. Delisle, *op. cit.* (note 7), car dans cette section l'inventaire numérote de façon continue des pièces rassemblées en peu de recueils. Par la suite se sont ajoutés des volumes épars et surtout les manuscrits de Savary de Brèves récupérés chez Gabriel Sionite ainsi que la collection de Brienne (voir ci-après).

<sup>46</sup> Paris, BnF, Arsenal, 5229. Voir Tallemant des Réaux, *op. cit.* (note 5), p. 274. Le ms. a pu être pris par René de Chaumejan ou par son fils Louis, qui lui a succédé dans la charge de grand maréchal des logis : E. Arioli, *Séguant ou le chevalier au dragon, roman arthurien inédit, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, 2016 (Histoire littéraire de la France, 45), p. 143-146.

<sup>47</sup> Collections postérieures : Philippe Despont (BnF, lat. 14135), Gabriel Royer (BnF, n.a.l. 867), Baluze (Paris, BnF, Baluze 152), Colbert (BnF, fr. 2872, gr. 1057), Gaignières (fr. 25923), Chaumejan (BnF, Arsenal, 5229), Cangé (BnF, fr. 2307).

<sup>48</sup> P. Burman, *Sylloges epistolarum a viris illustribus scriptarum*, III, Leiden, 1727, p. 563 (26 novembre 1645).

<sup>49</sup> Oxford, Bodl. Libr., MS. D'Orville 468, p. 137-140 (16 décembre 1645).

<sup>50</sup> Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, I, 1868, p. 215-217. Les « mémoires d'Etat » proprement dits formaient 358 volumes reliés aux armes des Loménie, plus un d'inventaire. Richelieu fit faire à son tour trois volumes d'inventaires (Paris, BnF, n.a.f. 7326-7328). Il faut y ajouter dix recueils formés par Loménie de traités passés entre la France et les pays d'Europe reliés de maroquin rouge (BnF, fr. 23534-23543).

en diverses langues, de petit format<sup>51</sup>. De son côté, Gilbert Gaulmin (1585-1665)<sup>52</sup> s'empara de pas moins de 85 manuscrits hébreux, 32 turcs, 18 arabes, 5 persans. En 1650, il les fit passer au sein d'un lot d'environ 350 pièces auprès de la reine de Suède, sous forme d'un « don » spontané, non sans cacher l'espoir d'y gagner quelque rétribution. Cependant, la transaction n'aboutit pas, moins à cause de l'opposition supposée d'Isaac Vossius que du fait des difficultés politiques qui obligèrent la reine à abdiquer en 1654. Réexpédiée à Paris, la collection de Gaulmin intégra la Bibliothèque du roi en 1668<sup>53</sup>.

Retour à Paris en 1651 pour le compte de la reine de Suède, Heinsius veut enquêter à nouveau dans la bibliothèque mais de manière discrète pour ne pas être accusé de voler les dépouilles et demande à Vossius des instructions quant aux manuscrits<sup>54</sup>. Paris bruit alors des rumeurs autour de la vente de la collection du cardinal Mazarin exilé. Peut-être, écrit Vossius, Heinsius pourra-t-il acheter ces manuscrits-là pour la reine, à défaut de l'ensemble du fonds<sup>55</sup>. Heinsius réussit cette fois à pénétrer dans l'Hôtel de Richelieu mais ne peut mettre la main sur le bibliothécaire, qui aurait été capable de lui indiquer les manuscrits « de haute classe » susceptibles d'intéresser Christine de Suède<sup>56</sup>. Le gardien ne lui laisse pas faire les copies des manuscrits d'Ovide qu'il souhaite – il finit toutefois par avoir gain de cause, de même que pour un manuscrit de Lucain<sup>57</sup>. De son côté, Vossius fait circuler un « catalogus librorum Richelii », mais le grammairien Claude Saumaise, à qui il a confié son unique exemplaire, le perd !<sup>58</sup> C'est en tout cas dans ces années que quelques manuscrits en langue latine, grecque, turque sont passés dans la collection de Christine de Suède<sup>59</sup>.

Les manuscrits détournés portent souvent les traces de cette quête, non seulement sous la forme de numéros d'inventaire ou par l'apposition d'ex-libris, mais aussi dans l'aspect même des couvertures : ici les volumes portent la reliure du nouveau possesseur (maroquin aux armes pour Philippe de Béthune et Pierre Séguier<sup>60</sup>, parchemin avec tranches dorées pour Gilbert Gaulmin) ; là, elle est rendue anonyme par la découpe des médaillons sur lesquels étaient inscrites les armes de Richelieu sur les plats et les entre-nerfs (Mazarin<sup>61</sup>). Nombre de ces

<sup>51</sup> *Infra*, note 62.

<sup>52</sup> F. Secret, « Gilbert Gaulmin et l'histoire comparée des religions », *Revue de l'histoire des religions* 177, 1970, p. 35-63 ; F. Richard, *Catalogue des manuscrits persans [de la Bibliothèque nationale]*, I. Ancien fonds, Paris, 1989, p. 3-6 ; A. Hamilton, F. Richard, *André du Ryer and oriental Studies in Seventeenth-Century France*, Genève-Oxford, 2004 (Studies in the Arcadian Library, 1), p. 167-168.

<sup>53</sup> Sur l'affaire du « don » de Gaulmin à la reine Christine, voir F. F. Blok, *Isaac Vossius and his Circle. His Life until his Farewell to Queen Christine of Sweden 1618-1655*, Groningen, 2000, p. 331-332. H. Omont, *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale*, IV : *La bibliothèque royale à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1943, p. 254-276.

<sup>54</sup> Heinsius à Vossius, Leyde, 29 mai 1651 : Oxford, Bodl. Libr., MS. D'Orville 469, p. 60-64 (analyse sur Early Modern Letters Online, [tinyurl.com/y8eacxk7](http://tinyurl.com/y8eacxk7)).

<sup>55</sup> P. Burman, *op. cit.* (note 48), p. 621 (5 août 1651). Sur les péripéties de la dispersion de la première bibliothèque de Mazarin, voir Y. Sordet, « Le premier acte de 'donation au public' de la bibliothèque de Mazarin (1650) », *Histoire et civilisation du livre* 10, 2014, p. 93-111.

<sup>56</sup> Heinsius à Vossius, Paris, 19 août 1651 : Oxford, Bodl. Libr., MS. D'Orville 469, p. 89-95 (analyse sur Early Modern Letters Online, [tinyurl.com/ya2uupwz](http://tinyurl.com/ya2uupwz)).

<sup>57</sup> P. Burman, *Sylloges epistolarum*, t. 3, p. 283 (Heinsius à Gronovius, Paris, 10 septembre 1651). M. D. Reeve, « Heinsius's manuscripts of Ovid », *Rheinisches Museum für Philologie*, n. s., 117, 1974, p. 133-166 : p. 158 (Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 2408. — Lucain : BnF, lat. 16243).

<sup>58</sup> P. Burman, *op. cit.* (note 48), p. 624 (Vossius à Heinsius, Paris, s.d.), 626 (au même, 23 septembre 1651).

<sup>59</sup> Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. lat. 76 ; Reg. gr. 167 ; Turco 23-25, 30.

<sup>60</sup> Béthune : Paris, BnF, fr. 722, 828, 1542, 1547, 5004, 23000, 23004, 23009 ; italien 428 ; lat. 985, 2383, 7268, 8410. Le ms. fr. 2767 est également passé chez Philippe de Béthune mais n'a pas été relié à ses armes. — Séguier : Paris, BnF, 19165. Deux autres mss passés chez Séguier ne portent pas sa reliure : fr. 17883, 19171.

<sup>61</sup> Paris, BnF, arabe 3092 ; espagnol 311 ; français 1260, 1788, 2155 ; italien 427, 937. D'autres reliures ont subi le même traitement : Paris, BnF, persan 347, 354 ; suppl. persan 851 ; turc 55, 362 ; Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 3365 : il n'est pas assuré que les volumes correspondants soient passés chez Mazarin, mais cet élément matériel pourrait fournir un indice pour la reconstitution de la bibliothèque qui fut dispersée en 1651.

collections particulières ont rejoint la Bibliothèque royale dès avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (Béthune, Mazarin, Gaulmin), d'où le fait que de nombreux manuscrits de Richelieu sont entrés dans les fonds « nationaux » bien avant le versement des livres du Collège de Sorbonne décrété durant la Révolution.

La bibliothèque a aussi abondé des collections d'institutions, mais en bien moindre quantité. Les Prémontrés eurent peut-être un accès privilégié du fait que Richelieu avait été leur abbé<sup>62</sup>. À Paris, les Augustins déchaussés, installés rue Notre-Dame-des-Victoires depuis 1632, bénéficièrent des talents de rabatteur du Père Bonaventure de Sainte-Claire († 1675)<sup>63</sup>. De même, le Père Jean Fronteau (1614-1662) sut chasser efficacement les manuscrits pour reconstituer le fonds de la bibliothèque de Sainte-Geneviève qui était tombé en déshérence<sup>64</sup>. Saint-Germain-des-Prés entra en possession de plusieurs classiques latins de petit format<sup>65</sup>, avant de recevoir ce qui était passé chez Séguier.

Les déperditions entre 1642 et 1660 touchent principalement les manuscrits français, grecs et latins : douze des vingt-huit manuscrits grecs inventoriés en 1638 ; une cinquantaine de manuscrits français (29 %), presque autant de latins (21 %). Force est au reste de constater que l'enquête actuelle n'a pas donné tous les résultats escomptés, puisque environ 7 % des manuscrits, principalement français et latins, ne sont pas encore repérés.

### 3. Formation de la bibliothèque

Parmi les possesseurs antérieurs des manuscrits, identifiables grâce aux ex-libris, dédicaces, blasons etc., il faut noter la part importante de personnalités de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, dont les collections n'ont apparemment pas bougé entre ce moment et leur passage chez Richelieu. Les provenances italiennes sont nombreuses, spécialement pour les manuscrits latins – près d'une quarantaine. Certains individus ou familles ont puissamment contribué à l'accroissement, comme les Lalaing et les de Croÿ (voir plus bas), mais aussi le cardinal Charles de Lorraine († 1574), dont neuf des manuscrits grecs qu'on lui connaît, pour la plupart des exemplaires calligraphiés par Constantin Palæocappa ou Ange Vergèce, objets de luxe des plus prisés, sont passés chez Richelieu<sup>66</sup>. Plusieurs familles poitevines ou ayant exercé en Poitou ont été mises à contribution, probablement dans les premières années de formation de la collection, quand Richelieu était encore proche de sa région natale<sup>67</sup>. Le canal royal n'est pas moins important, puisque Richelieu s'est procuré six manuscrits provenant de la librairie de Charles V, qui avait été dispersée dès le XV<sup>e</sup> siècle<sup>68</sup>.

Quelques individus ont joué le rôle de rabatteurs, de manière récurrente ou occasionnelle. Les uns agissent par esprit courtisan, parce que la passion du cardinal pour les

<sup>62</sup> Soissons, BM, 19, 59, 80, 204.

<sup>63</sup> Franklin, *op. cit.* (note 16), II (1870), p. 302-303. BnF, fr. 12461, 12481, 15105 ; lat. 17564.

<sup>64</sup> Franklin, *op. cit.* (note 16), I, p. 74 ; Ch. Kohler, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, I, Paris, 1893, p. XXXVI-XLI. Bibl. Sainte-Geneviève, 1037 (fr.), 2408 (lat.), 3365 (it., peut-être passé par Mazarin avant de rejoindre Sainte-Geneviève, voir *supra* note 62), 3394 (gr., don de Michel Le Jay).

<sup>65</sup> Paris, BnF, lat. 14135 (donné par Ph. Despont en 1687, *supra* note 47), 14138-14140. L'abbaye Saint-Vincent du Mans eut aussi un classique latin : Le Mans, BM, 170.

<sup>66</sup> Ch. Astruc, « Les manuscrits grecs de Richelieu », *Scriptorium* 6, 1952, p. 3-17 ; A. Pierobelli, « Le cardinal et le faussaire », in *Un prélat français de la Renaissance. Le cardinal de Lorraine entre Reims et l'Europe*, J. Balsamo, Th. Nicklas, B. Restif dir., Genève, 2015 (Travaux d'Humanisme et Renaissance, 546), p. 363-383.

<sup>67</sup> On compte trois sénéchaux du Poitou : Louis de Crussol († 1473 ; Paris, BnF, fr. 22542), Louis II de Beaumont-Bressuire († 1477 ; BnF, fr. 23083), Yvon du Fou († 1488 ; BnF, fr. 20313, 20314, 22500, 23084 ; voir M. Prinnet, « Les manuscrits de la librairie d'Yvon du Fou, grand veneur de France », *Le bibliographe moderne* 5-6, 1912-1913, p. 313-319). Voir aussi BnF, fr. 23994, généalogie de la maison de Sauzay.

<sup>68</sup> Paris, BnF, fr. 20118, 20120, 22969, 22970, 24827, 25344.



livres est notoire. On peut ainsi penser que la Bible enluminée de l'abbaye cistercienne de Foigny (XII<sup>e</sup> s., en quatre volumes) lui fut donnée par quelque abbé commendataire qui souhaitait se gagner sa faveur<sup>69</sup>. Jean-Jacques Bouchard (1606-1641), érudit correspondant de Peiresc, protégé de Francesco Barberini à Rome en dépit de sa mauvaise réputation, fit parvenir cinq manuscrits latins avec une dédicace calligraphiée tant bien que mal<sup>70</sup>. Il n'est pas rare non plus que la quête de livres, avec celle des objets d'art, fasse partie des à-côtés des missions de ceux qui représentent le roi à l'étranger. En 1638, l'ambassadeur Nicolas de Bellièvre (1583-1650) est prié de payer les livres que Kenelm Digby (1603-1665) a dénichés pour Richelieu en Angleterre et qui ne se trouvent pas en France<sup>71</sup>. La même année, Claude Mallier du Houssay (v. 1600-1681), représentant du roi auprès de la République de Venise, informe son Éminence qu'il a envoyé des courriers dans tout le Levant et à tous les postes consulaires pour trouver livres et objets, tant il est vrai que « les plus beaux monuments de l'antiquité semblent n'avoir surmonté l'injure de tant de siècles que pour estre jugez dignes de loger dans ses bibliothèques et ses cabinets ». Richelieu lui avait fait parvenir l'inventaire de la bibliothèque du patricien Domenico Molin (1572-1635) après y avoir coché ce qui l'intéressait, mais la tractation bute sur le fait que le frère et héritier de Molin souhaite faire une vente en bloc, sans démembrer le fonds<sup>72</sup>. À l'automne 1640, Mazarin, ambassadeur en Italie, s'offrit pour rapporter de Turin – la ville venait de céder après quatre mois de siège et il y avait accompagné la duchesse Christine –, dont il avait visité le palais et la bibliothèque, des tableaux et des livres : proposition reçue avec enthousiasme, pourvu que ces livres « soient rares »<sup>73</sup>. On sait que Mazarin arrêta son choix sur les trente volumes manuscrits des *Antiquités romaines* de Pirro Ligorio, au motif d'en faire faire une édition à Paris, mais Madame Royale refusa obstinément de s'en séparer, à la fureur de Richelieu<sup>74</sup>.

Pour d'autres, approvisionner la bibliothèque du cardinal n'est pas seulement une activité périphérique, mais tient une place non négligeable dans leur rôle au sein de la République des lettres, où l'érudition fonde le service du prince ou de l'État. Ainsi pour Théodore Godefroy (1580-1649), non seulement historiographe mais conseiller pour le commerce, qui court les librairies et les bibliothèques particulières à Paris en quête de relations de voyages et de tout matériau lié à la navigation et à la marchandise<sup>75</sup>. Michel Le Masle (1587-1662), secrétaire de Richelieu et qui légua sa propre bibliothèque à la Sorbonne en 1646, prospectait également à Paris<sup>76</sup>. Pour d'autres encore, les livres sont ce qui justifie l'essentiel

<sup>69</sup> Paris, BnF, lat. 15177-15180.

<sup>70</sup> Paris, BnF, lat. 16410, 16550, 16669, 16687, 16696. Sur Bouchard, voir R. Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> éd., Genève, 2000, *sub verbo ad indicem*.

<sup>71</sup> G. d'Avenel, *op. cit.* (note 2), VII, p. 204.

<sup>72</sup> H. Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, I, Paris, 1902, p. x-xi. Sur Molin, voir A. Barzazi, « La biblioteca di un mecenate : i libri di Domenico Molin », in *Ancitiae pignus. Studi storici per Piero del Negro*, U. Baldini, P. Del Negro éd., Milan, 2013, p. 309-323 ; Ead., *Collezioni librerie in una capitale d'antico regime. Venezia secoli XVI-XVII*, Rome, 2017 (Temi e testi, 166), p. 86-88. Richelieu avait fait connaître son intérêt pour cette bibliothèque dès 1636.

<sup>73</sup> P. Michel, *Mazarin, prince des collectionneurs. Les collections et l'ameublement du cardinal Mazarin (1602-1661). Histoire et analyse*, Paris, 1999 (Notes et Documents des musées de France, 34), p. 29-30 ; G. d'Avenel, *op. cit.* (note 2), VIII, p. 204.

<sup>74</sup> A. Griseri, « Quei 'benedetti Ligorii' alla corte di Cristina di Francia », in *Il Libro dei Disegni di Pirro Ligorio all'Archivio di Stato di Torino*, C. Volpi éd., Turin, 1994, p. 31-42.

<sup>75</sup> Pariss, Bibl. de l'Institut, Godefroy 67, f. 27 (s.d.) ; E. Thomson, « Law and erudite culture: the mechanics of Theodore Godefroy's service to cardinal Richelieu », *Journal of the History of Ideas* 68, 2007, p. 407-427 : p. 411-412.

<sup>76</sup> Deux manuscrits reliés à ses armes, récents, ont été ajoutés à l'inventaire au moment du récolement du XVIII<sup>e</sup> siècle (Paris, BnF, fr. 22393, 23992). A. Franklin, *op. cit.* (note 11), p. 266-269. Rappelons que les papiers de Le Masle, légués à l'Hôtel-Dieu, qui contenaient selon toute probabilité des pièces sur la construction de la bibliothèque (voir spécialement les « Mémoires et notes concernant les constructions, les réparations et les travaux

de leur lien avec le cardinal, comme le font les spécialistes des objets d'art, selon deux filières plutôt cloisonnées<sup>77</sup>. Jean Tileman Stella († 1645), « seigneur de Téry et de Morimont », originaire d'Allemagne et issu d'une famille de mathématiciens et géomètres qui a laissé son nom dans l'histoire de la cartographie, était actif dans les régions du Nord. Auteur d'un panégyrique de Richelieu publié en 1634 qui retint l'attention, nommé en 1637 professeur de mathématiques et d'histoire – sans en rien connaître, d'après Guy Patin<sup>78</sup> – au Collège royal, il avait obtenu pour lui-même les manuscrits de la bibliothèque de Jacques Spiegel (1483-1547), neveu de l'empereur Maximilien (soit 300 volumes, passés ensuite chez Mazarin). C'est probablement à lui que Richelieu doit l'arrivée de deux manuscrits allemands ayant appartenu à Johann Marquard von Hausen (*flor.* 1550), dont un Ambroise sauvé des cafards, *a blattis et tineis liberati et restituti*<sup>79</sup>. Stella est cependant surtout connu pour sa quête de livres et manuscrits hébreux auprès des Buxtorf père et fils, à Bâle, leur recommandant de faire venir de Mantoue, Venise voire Constantinople, sans lésiner sur le prix, des ouvrages « à l'état brut », que le cardinal ferait relier « en véritable cordouan oriental »<sup>80</sup>. Il fut aussi en relation avec le lexicographe David Cohen de Lara (1602-1674), installé à Hambourg, qui l'entretient de divers ouvrages imprimés en 1641-1642 et lui fournit entre autres une édition du Talmud ainsi que son propre ouvrage, l' *Ir Dawid sive De convenientia vocabulorum rabbinicorum...* paru en 1638<sup>81</sup>.

Jacques Gaffarel (1601-1681), cabbaliste, ami de Peiresc, fut le rabatteur le plus actif, au point d'être dit parfois et à tort « bibliothécaire de Richelieu ». Depuis l'Italie, où il fit plusieurs séjours entre 1625 et 1639, il lui fit passer la presque totalité des manuscrits composant son fonds hébreu, devenu le plus important de la bibliothèque et plus généralement du royaume. L'activité de Gaffarel a laissé des traces sur les manuscrits, sous la forme de numéros entourés d'un cercle et accompagnés d'une courte notice<sup>82</sup>. Il eut aussi, semble-t-il, un rôle actif lors du sac du palais Gonzaga à Mantoue par les troupes impériales en 1630 : il écrit avoir sauvé de la destruction, pour les envoyer à Richelieu, « un nombre immense de manuscrits hébreux et syro-chaldéens », ce que confirme Peiresc, faisant état en octobre 1634 des « beaux livres manuscrits de la bibliothèque des ducs de Mantoue » que Gaffarel fait transporter pour le cardinal<sup>83</sup>. De fait, nombre de manuscrits hébreux de Richelieu portent les signatures de censeurs ayant exercé leur activité à Mantoue et Venise à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup>

---

effectués à l'hôtel de Richelieu... ») et sur les acquisitions du cardinal ont brûlé lors de l'incendie de l'Hôtel de ville de Paris en 1871. F. Hildesheimer, *op. cit.* (n. 6), p. 499.

<sup>77</sup> Contrairement à ce qu'on peut lire (*Richelieu et le monde de l'esprit*, cit. note 37, qui recopie sur ce point la notice du *Dictionnaire de biographie française*), il n'apparaît ainsi pas, sauf erreur, que dans les à-côtés de la mission de Paul Fréart de Chantelou en Piémont en 1639, ait figuré la recherche de manuscrits. Voir la lettre de mission que lui adresse François Sublet de Noyers in Ch. Jouanny, *Correspondance de Nicolas Poussin publiée d'après les originaux*, Paris, 1911 (Archives de l'art français, 5), p. 26-28.

<sup>78</sup> *Lettres de Guy Patin, 1630-1672...*, P. Tiaire éd., I, Paris, 1907, p. 468.

<sup>79</sup> Paris, BnF, lat. 16325, 16668.

<sup>80</sup> M. Kayserling, « Richelieu, Buxtorf père et fils, Jacob Roman. Documents pour servir à l'histoire du commerce de la librairie juive au XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue des études juives* 8, 1884, p. 74-95, spéc. p. 81. Sur l'activité de Jean Tileman Stella voir aussi G. d'Avenel, *op. cit.* (note 2), VII, p. 57 ; VIII (1877), p. 97-98 ; C. M. Schulten, « Joachim de Wicquefort et Jean Tileman Stella. Fragment d'une correspondance (1639) », *Lias*, 1, 1974, p. 129-155.

<sup>81</sup> M. Schwob, « Trois lettres de David Cohen de Lara », *Revue des études juives*, 40, 1900, p. 95-98, à compléter par M. Kayserling, « Les correspondants juifs de Jean Buxtorf », *ibid.*, 13, 1886, p. 260-276 : p. 269 et, du même, les additions *ibid.*, 41, 1900, p. 160.

<sup>82</sup> Du fait qu'il y a plusieurs séries numériques (incomplètes), on en déduit que chacune a correspondu à un lot particulier, dont le plus important comptait plus de 160 manuscrits.

<sup>83</sup> Voir la préface de Gaffarel à *Thomae Campanellae stylens ord. Praedic. Medicinalium iuxta propria principia libri septem...*, Lyon, 1635, p. 2 ; *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, P. Tamizey de Larroque éd., III, Paris, 1892, p. 183. Sur son rôle et son talent de rabatteur, voir P. Gaffarel, « Jacques Gaffarel (1601-1681) », *Annales des Basses-Alpes*, n. s. 11, 1903-1904, p. 463-471 ; R. Pintard, *op. cit.* (note 71), p. 187-190, 223.

siècle<sup>84</sup>. En revanche, seul un manuscrit latin de Richelieu portant l'ex-libris de Louis III de Gonzague (1447-1478) est susceptible d'être lié aux dépouilles du palais de Mantoue, pour autant qu'il n'ait pas quitté la collection auparavant<sup>85</sup>.

Plusieurs confiscations ont permis d'enrichir le fonds. On cite volontiers celle de la bibliothèque (et des papiers) de la ville de La Rochelle, qui serait passée dans celle de Richelieu après le siège de 1628<sup>86</sup>, comme récompense du roi à son ministre – d'où la forte proportion d'ouvrages protestants parmi les livres imprimés de Richelieu. Celui-ci fut moins chanceux à l'automne 1636, quand il tenta de s'approprier les manuscrits de l'abbaye de Corbie, dont les moines s'étaient distingués par la tiédeur de leur soutien quand la ville fut reprise aux Espagnols qui l'occupaient depuis l'été<sup>87</sup>.

La saisie de manuscrits la plus notable fut celle effectuée aux dépens du Maronite Gabriel Sionite, dans l'affaire de la Bible polyglotte de Paris. Sionite, en charge de l'établissement du texte arabe et syriaque, avait chez lui les manuscrits rapportés du Levant par François Savary de Brèves († 1628), qui les avait rassemblés durant ses séjours à Constantinople, en Afrique du Nord puis à Rome, de 1582 à 1614<sup>88</sup>. Devant servir au projet pour la langue et pour le dessin des caractères plus que pour leur contenu, généralement profane, ils avaient été achetés en 1632 par le libraire et imprimeur du roi Antoine Vitré, pour le compte du roi. En janvier 1640, craignant que Sionite ne quittât la France et ne livrât ces ouvrages rares aux protestants ou à quelque amateur fortuné – le duc de Savoie, qui en avait obtenu la liste dès 1619 par l'intermédiaire d'Honoré d'Urfé, avait déjà voulu les avoir quel qu'en fût le prix<sup>89</sup> –, Richelieu le fit enfermer à Vincennes. Il en profita pour faire main basse sur les manuscrits, en envoyant Vitré accompagné de deux sergents, d'un commissaire et d'un serrurier au logement qu'occupait Sionite sur l'île Notre-Dame : « en laquelle antichambre – écrit le commissaire, un certain Boissy – se sont trouvez plusieurs livres, entre lesquels ne s'en est trouvé que 110 que ledit Vitré a dit estre arabes, turcs, persans, excepté un que ledit Vitré nous a dit estre syriaque et de la bibliothèque du roy, l'ayant reconnu à la reliure et aux armes de sa majesté qui sont dessus ; et sont lesdits 110 volumes, tant grands que petits, de nous paraphez, sur la première feuille de chacun d'iceux »<sup>90</sup>. Richelieu fit porter tout le lot chez lui, où il intégra sa bibliothèque. Après quoi, le roi se chargea de dédommager financièrement les héritiers de l'ambassadeur, qui n'avaient pas encore été payés.

C'est ainsi que la section de manuscrits orientaux du cardinal, jusque-là réduite, prit d'un coup une ampleur beaucoup plus significative. On dispose de deux listes des manuscrits de Savary de Brèves, l'une que s'est procurée Peiresc après le décès de l'ambassadeur, l'autre

<sup>84</sup> Principalement Alessandro Scipione (1593-1599), Dominico Ierosolomitano (1578-1618), Giovanni Dominico Carreto (1607-1628). Voir W. Popper, *The Censorship of Hebrew Books*, New York, 1899.

<sup>85</sup> Paris, BnF, lat. 160121. Pour un état des lieux de la dispersion des manuscrits Gonzaga, voir *Mostra dei codici gonzagueschi : la biblioteca dei Gonzaga da Luigi I ad Isabella*, U. Meroni éd., Mantoue, 1966.

<sup>86</sup> L. Jacob, *op. cit.* (note 6), p. 480.

<sup>87</sup> L. Delisle, « Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie », *Mémoires de l'Institut national de France* 24, 1<sup>re</sup> partie, 1861, p. 266-342 : p. 315.

<sup>88</sup> A. Hamilton, « François Savary de Brèves », in *Christian-Muslim Relations: A Bibliographical History*, 9: *Western and Southern Europe (1600-1700)*, D. Thomas, J. Chesworth éd., Leiden, 2017, p. 415-422.

<sup>89</sup> G. Mirandola, « La Savoie et les 'Savoysiades'. Contribution à l'étude des rapports littéraires entre la France et le Piémont au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *L'italianisme en France au XVII<sup>e</sup> siècle. actes du VIII<sup>e</sup> congrès de la Société française de littérature comparée*, Id. éd., Turin, 1966, p. 158-166 : p. 166, lettre de Charles Emmanuel I<sup>er</sup> à son fils Victor Amédée, 26 avril 1619.

<sup>90</sup> *Histoire du procez qu'on renouvelle de temps en temps à Antoine Vitré...*, [Paris, vers 1655], p. 9-10. Récit circonstancié de l'affaire par J. de Guignes, « Essai historique sur l'origine des caractères orientaux de l'Imprimerie royale... », in *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, I, Paris, 1787, p. IX-CII : p. XL-XLIII ; voir *Le livre et le Liban jusqu'à 1900*, C. Aboussouan dir., Paris, 1982, notice 79 p. 209-211.

établie au moment de la saisie<sup>91</sup>. Rapprochées et confrontées d'une part avec l'inventaire dressé par Blaise, d'autre part avec celui des manuscrits de Gilbert Gaulmin, elles permettent de repérer une bonne part de ces manuscrits, dont certains portent encore le paraphe du commissaire Boissy, à défaut d'autre marque d'appartenance à Richelieu, qui n'en fit relire qu'un petit nombre à ses armes, contrairement à une affirmation répétée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. En revanche, il ne fut pas donné suite à l'offre de bons services faite en janvier 1642 par un autre Maronite, le prêtre Sergio Gamerio (Sarkis al-Jamri), qui se proposait d'acheter pour lui des ouvrages arabes, syriaques, hébreux, grecs, turcs et persans<sup>92</sup>.

Enfin, comme tous, Richelieu était à l'affût des dispersions de bibliothèques liées aux décès des uns ou aux problèmes d'argent des autres. J'ai cité la vente de la bibliothèque de Jean Descordes, qu'il fut tenté d'acheter en 1642<sup>93</sup>. La vente publique la plus précoce dans sa carrière de bibliophile fut celle des livres de Charles III de Croÿ (1560-1612), à Bruxelles, en 1614. Le prince de Croÿ, d'une famille de grands serviteurs de l'Empire, avait rassemblé après diverses vicissitudes successorales une importante bibliothèque, comprenant entre autres les livres de son grand-père, l'humaniste Georges d'Halluin (vers 1470-1536). Après le décès de Charles de Croÿ, en l'absence d'héritier la bibliothèque, riche, disait-on, de six mille ouvrages, fut mise en vente. Un catalogue fut publié pour l'occasion, le premier du genre en terre francophone, qui ne subsiste plus aujourd'hui qu'en un ou deux exemplaires en mains privées<sup>94</sup>. Plus d'une vingtaine de manuscrits, principalement des ouvrages d'histoire et des romans en français, sont passés chez Richelieu, dont la collection renvoie de ce fait comme un écho des lectures à la cour de Bourgogne<sup>95</sup>. Le caractère précoce de cette acquisition dans la carrière de celui qui n'était alors qu'évêque de Luçon, non seulement guère fortuné mais peu sinon pas du tout au fait du terrain bruxellois, peut surprendre<sup>96</sup>. Faut-il alors penser à un acheteur intermédiaire ?

En 1635 ou peu avant, le mathématicien Matthias Bernegger (1582-1640), professeur à Strasbourg, fit savoir qu'il était désireux de vendre ses livres à cause de difficultés financières. Des contacts furent alors pris, probablement par l'intermédiaire de Jean Tileman Stella, pour la partie manuscrite de sa bibliothèque, riche d'environ 400 volumes. Mais l'affaire ne se fit pas, Richelieu perdant ainsi l'occasion d'acquérir des manuscrits grecs importants qui auraient enrichi la première bibliothèque qu'il venait d'installer au Palais Cardinal ; la collection de Bernegger se trouve aujourd'hui répartie entre la Suède et l'Allemagne<sup>97</sup>.

<sup>91</sup> Paris, BnF, lat. 9340, f. 305-306v (= Dupuy 673, f. 131-132v), publiée par Ph. Labbe, *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum sive specimen antiquarum lectionum latinarum et graecarum...*, Paris, 1653, p. 246-248. Peiresc s'était inquiété du « catalogue des livres arabiques » de de Brèves auprès de Dupuy durant l'été 1628 : *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, P. Tamizey de Larroque éd., I, Paris, 1888, p. 679, 695. — *Histoire du procez* cit. (note 90), p. 25-28 : « Catalogue des manuscrits que Vitre a achetez par commandement du feu Roy, en l'inventaire de Monsieur de Brèves, [...] et qui furent mis par ordre de S.M. dans la Bibliothèque du Cardinal de Richelieu » (= Paris, BnF, lat. 17172, f. 35-37 ; cette liste a été publiée à nouveau par J. de Guignes, *Essai historique sur la typographie orientale et grecque de l'imprimerie royale*, Paris, 1787, p. 90-94).

<sup>92</sup> N. Gemayel, « Rôle des Maronites dans l'acquisition des manuscrits orientaux et dans la rédaction de leur catalogue en France », in *Le livre et le Liban* cit. (note 90), p. 213-217 ; H. Omont, *op. cit.* (note 72), p. XI.

<sup>93</sup> *Supra*, note 20.

<sup>94</sup> L'exemplaire du duc d'Arenberg, descendant des de Cröy, a été numérisé par l'IRHT et a fait l'objet d'une édition en fac-similé accompagnée d'un volume d'études : *Lectures princières & commerce du livre. La bibliothèque de Charles III de Croÿ et sa mise en vente (1614)*, P. Delsaerd, Y. Sordet dir., Paris, 2017, 2 vol.

<sup>95</sup> F. Bougard, F. Fery-Hue, « Les manuscrits de Charles III de Croÿ : une enquête en cours », in *Lectures princières* cit. (note 94), II, p. 101-132 : p. 114.

<sup>96</sup> Sur ce point, J. Wollenberg, *op. cit.* (note 8), p. 59-63.

<sup>97</sup> Strasbourg, Arch. municipales, 1 AST 335/10 (lettre de Bernegger au bibliothécaire de Strasbourg, 12 septembre 1635). Voir C. Schmidt, *Zur Geschichte der ältesten Bibliotheken und der ersten Buchdrucker zu Strassburg*, Strasbourg, 1882, p. 196 ; F. Barbier, « Les origines des bibliothèques de Strasbourg (du Moyen Âge à la Révolution) », in *bibliothèques strasbourg, origines-XXI<sup>e</sup> siècle*, Id. dir., Paris, 2015, p. 76-77.

La vente la plus importante, celle qui a permis à Richelieu de se constituer d'un coup une collection quantitativement et qualitativement digne de ce nom, est aussi la plus mystérieuse. On en trouve la trace sous forme d'un numéro en chiffres romains suivi d'un paraphe, inscrit parfois sur le feuillet de garde mais le plus souvent en haut ou en bas du premier feuillet de texte. Ces « cotes » sont, typiquement, de celles qui sont portées à l'occasion d'un inventaire après décès ou bien dérivant d'une confiscation, avec les incidents liés à ce genre d'entreprise, effectuée à la hâte : ici on a refermé le livre sitôt après l'apposition du numéro et du paraphe et l'encre qui n'était pas sèche a marqué le feuillet en vis-à-vis<sup>98</sup> ; là, le volume a été pris à l'envers, ce qui rend la mention tête-bêche illisible si l'on ne songe pas à retourner le manuscrit<sup>99</sup>.

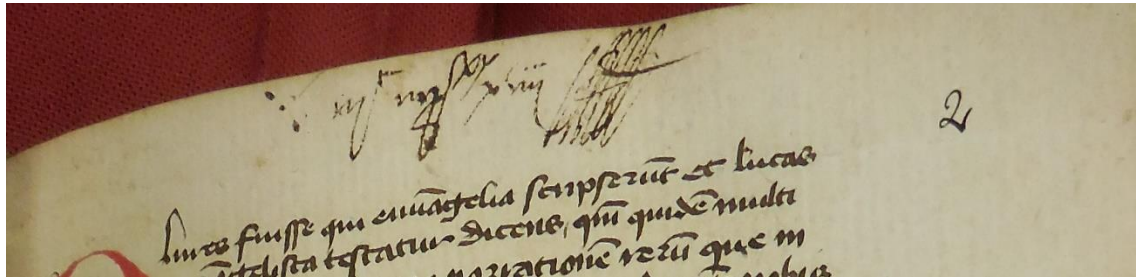


Fig. 5. Cote « iii<sup>c</sup>iiii<sup>xx</sup>xviii » (398) suivie d'un paraphe, Paris, BnF, lat. 16238.

Or, parmi les manuscrits de Richelieu aujourd'hui identifiés plus de 120 proviennent de cette collection, qui comptait au moins 435 volumes. On en suit la trace aussi chez d'autres bibliophiles contemporains de Richelieu, pour nous en tenir à cette génération : Jean-Baptiste Hautin, conseiller au Châtelet (vers 1580-1640), Mazarin, Jean Ballesdens (1595-1675), Valentin Conrart (1603-1675) et surtout l'archevêque de Canterbury William Laud (1573-1645), qui entra en possession de treize de ces manuscrits, donnés à l'université d'Oxford en 1633<sup>100</sup>. Près de cent soixante volumes sont aujourd'hui repérés.

Reste à savoir qui était ce collectionneur anonyme, qu'il est possible d'approcher grâce au contenu de sa bibliothèque. Pour une part, qui concerne essentiellement des classiques latins, celle-ci s'est formée auprès de bibliophiles plus ou moins célèbres, dont voici les principaux, ordonnés selon les dates de leur décès :

- Luca Cantarelli (flor. 1430), auquel est attribuée la fondation de la bibliothèque de la cathédrale de Reggio Emilia et dont les manuscrits se trouvent aujourd'hui à Paris, Londres, Oxford, au Vatican etc.<sup>101</sup> ;
- Jean Budé († 1502) : BnF, lat. 16590, 16642 ;
- Denis de Bar († 1517) : BnF, lat. 16691, acheté par lui à Bourges ;
- Jean Grolier († 1565) : BnF, lat. 16554, 16705 ; Arsenal, 8511 ;
- Pierre Danès († 1577) : BnF, lat. 15472, 16215, 16241, 16667<sup>102</sup> ;

<sup>98</sup> Ex. : Paris, BnF, Baluze 322 ; lat. 7808.

<sup>99</sup> Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. lat. 76, f. 106v.

<sup>100</sup> Hautin : Aix-en-Provence, BM, 1149 ; Paris, BnF, Baluze 322 ; fr. 1278, 15096, 17909 (?), 18997 (?) ; lat. 2860, 5371, 7808 (?), 10871. — Mazarin : BnF, lat. 6871. — Ballesdens : BnF, fr. 2432. — Conrart : BnF, Arsenal, 8511. — Laud : voir O. Coxe, *Bodleian Library. Quarto Catalogus, II : Laudian Manuscripts, with Corrections and Additions, and an Historical Introduction* by R. W. Hunt, Oxford, 1973, p. XVI-XVII.

<sup>101</sup> Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 2408 ; voir A. Mercati, « Per la storia letteraria di Reggio Emilia » [1919], dans Id., *Saggi di storia e letteratura*, I, 1951 (Storia e letteratura, 34), p. 65-71.

<sup>102</sup> L'identification de Pierre Danès, qui reste hypothétique, est fondée sur l'inscription « non quae super terram » (Col. 3, 2) apposée au début des manuscrits. Voir A. Cataldi Palau, « Un collectionneur de manuscrits grecs du XVI<sup>e</sup> siècle (ex-libris : 'Non quae super terram') », *Scriptorium* 43, 1989, p. 35-75 ; Ead., *A Catalogue of Greek Manuscripts from the Meerman Collection in the Bodleian Library*, Oxford, 2011, p. 22-29. Richelieu a eu d'autres manuscrits supposés provenir de Pierre Danès, mais par un canal différent de la collection X.

- Philippe II de Lalaing († 1582) : BnF, fr. 982, 5004, 17909, 18997, 24208, 24274 ; lat. 5962 ;
- Antoine Le Conte († 1586), jurisconsulte de Bourges : BnF, lat. 16689 ;
- Jacques Dioneau († 1588), chirurgien et conseiller de Charles IX et Henri III : BnF, lat. 16642 ;
- Étienne Tabourot des Accords († 1590), qui a laissé sa marque sur un des deux plus anciens manuscrits connus de Salluste, BnF, lat. 16024, dit *Sallustius Taborotti*<sup>103</sup> ;
- Claude Fauchet († 1602) : Londres, British Libr., Add. 15606 ;
- Pierre Daniel († 1603) : BnF, lat. 16243 ;
- Charles III de Croÿ († 1612), déjà cité : BnF, fr. 1278, 22987, 24052 ; lat. 16010 ;
- un possesseur non identifié connu seulement par son monogramme<sup>104</sup> : Oxford, Bodl. Libr., Laud. Misc. 95, 118, 398, 423, 451, 460, 464, 551, 560, 644, 648 ; Paris, BnF, lat. 15497, 15521, 15675, 15943, 16247, 16367, 16524, 16594. Ce personnage s'est fourni dans plusieurs bibliothèques monastiques dispersées au XVI<sup>e</sup> siècle (Saint-Denis, Cluny, La Chaise-Dieu, Soignies, Ourscamp, Forest).

À ces bibliothèques individuelles s'ajoutent celles de maisons du Nord comme Bourg-Fontaine (O. Cart., Aisne) et Mouzon (OSB, Ardennes) ou de Paris comme Sainte-Geneviève et le collège de Dormans-Beauvais<sup>105</sup>.

La chronologie des individus suggère une date pour la dispersion du fonds. Deux fourchettes peuvent être proposées. La première verrait notre collectionneur encore actif à la vente Croÿ en 1614, mais disparu au plus tard en 1633, date de la donation d'une partie de ses manuscrits à l'université d'Oxford par William Laud<sup>106</sup>. Un manuscrit contenant le *Traité de la première invention des monnaies* de Nicolas Oresme fut par ailleurs, selon une indication portée sur un feuillet de garde, tiré par Richelieu « de la bibliothèque de Mr de Thou » pour la somme de cent écus, ce qui pourrait repousser la date *post quem* au plus tard à 1617, **puisque rien ne dit que le livre fut acquis par le cardinal après le décès de Jacques-Auguste de Thou auprès de ses héritiers plutôt qu'en son vivant**<sup>107</sup>. Dans une deuxième hypothèse, puisque quatre volumes portant une cote paraphée proviennent de Charles de Croÿ, la dispersion serait antérieure à 1612 et, pourquoi pas, postérieure à 1603, si l'on admet que les manuscrits provenant de Claude Fauchet et de Pierre Daniel furent parmi les dernières acquisitions.

L'impression qui se dégage est celle d'une collection principalement formée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, provenant très largement de France, mais avec aussi une forte orientation septentrionale (Pays-Bas, Hainaut, Brabant). À quoi s'ajoutent des manuscrits en italien, deux en arabe, un en arménien, un en langue slave<sup>108</sup>. Du fait que deux ouvrages proviennent de Bourges, on pourrait penser à un temps de formation à l'université locale<sup>109</sup>. Un séjour en Italie serait probable, de même qu'une activité parisienne. Il y aurait là comme le portrait-robot d'un voyageur passé par l'Europe du Nord, l'Italie, peut-être par des terres plus orientales<sup>110</sup>. Un

<sup>103</sup> Sur la collection des Tabourot, voir F. Rouget, « La bibliothèque des Tabourot. Corrections et compléments », *Arts et savoirs* 10, 2018, en ligne. Richelieu possédait également l'autre plus ancien ms. de la tradition de Salluste, BnF, lat. 16025.

<sup>104</sup> Richard Hunt, *op. cit.* (note 100), p. XVI, voyait dans ce monogramme les initiales « W. L. », pour William Laud, mais cette lecture est incompatible avec le fait que plusieurs manuscrits portant cette marque se trouvent à Paris.

<sup>105</sup> Paris, BnF, lat. 5371 (Mouzon), 16521 (Bourg-Fontaine), 16463 (Sainte-Geneviève), 16698 (Dormans-Beauvais) ; Soissons, BM, 80 (Sainte-Geneviève).

<sup>106</sup> *Supra*, note 100.

<sup>107</sup> Paris, BnF, fr. 23927.

<sup>108</sup> Paris, BnF, italien 937, 1527 ; arabe 423, 3630 ; arménien 57 ; slave 11.

<sup>109</sup> Outre le ms. provenant d'Antoine Conte cité plus haut, voir Paris, BnF, lat. 16234.

<sup>110</sup> Une figure comme Eustache de Refuge (1564-1617) correspondrait assez bien à un tel profil : il étudia à Bourges, fut maître des requêtes de l'Hôtel du roi et, à la fin de sa carrière, ambassadeur en Hollande, en Flandre



diplomate ? Mais les livres bougent et la collection peut tout aussi bien avoir été rassemblée, comme beaucoup, par un représentant du milieu de la robe du type de Pierre Pithou, Nicolas Le Fèvre ou Jacques-Auguste de Thou.

Voici près d'un demi-siècle qu'on cherche à débusquer ce personnage. C'est au reste par lui que tout a commencé, en 1972, quand Richard Hunt, alors conservateur des manuscrits occidentaux à la Bodléienne, consulta Pierre Petitmengin à propos de ces cotes paraphées. L'enquête sur Richelieu en cache ainsi une autre, en réalité essentielle, car tant que ce collectionneur ne sera pas identifié, le travail sur la bibliothèque du cardinal restera incomplet.

---

et en Allemagne. Mais l'inventaire après décès de sa bibliothèque, riche d'un millier de titres (Paris, Arch. nat., Minutier central, LXXXVII, 109, 19 septembre 1617), ne fait état que de deux manuscrits. Voir H.-J. Martin, *Livre, pouvoir et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598-1701)*, Genève, 1969, p. 524 ; O. Poncet, *Pomponne de Bellièvre, 1529-1607 : un homme d'état au temps des guerres de religion*, Paris, 1998 (Mémoires et documents de l'École des chartes, 50), p. 334-337. Je remercie Olivier Poncet de m'avoir guidé dans cette quête.